



INFOLIVE – PROTECTION RAISONNÉE DE L'OLIVIER

Bulletin n° 12, le 25 août 2009

MOUCHE DE L'OLIVE

Les températures élevées ne sont pas favorables au ravageur. Les vols en cours sont peu actifs. Il est cependant nécessaire de prévoir une action sur les vols à venir dans les zones concernées, car cela correspondra probablement à une régularisation des températures.

Les traitements auront lieu :

> pour les vergers situés entre 300 et 450 m d'altitude, intervenir entre le 3 et le 10 septembre avec un adulticide, en préventif, si les dégâts sont compris entre 8 et 10% de fruits présentant des piqûres de ponte (olives à huile). Au delà de ce seuil, intervenir avec un larvicide entre le 7 et le 16 septembre.

> pour les autres vergers, attendre le prochain bulletin

Produits autorisés sur oliviers * :

| Matière active | Spécialités | Dose de spécialité | DRE | ZNT | Conditions | DAR |
|---------------------|--|--------------------|------|------|---|------|
| lambda-cyhalothrine | Karaté Zeon | 0,013 l/hl | 48 h | 20 m | adulticide 2 applications max / an | 7 j |
| | Pool, Ninja | 0,025 kg/hl | 48 h | 5 m | | |
| | Karaté Xpress | 0,025 kg/hl | 48 h | 5 m | | |
| | Agrotech lambda-cyhalothrine 100CS | 0,013 l/hl | 48 h | 20 m | | |
| | Karachoc, Zelambda | 0,025 l/hl | 24 h | 20 m | | |
| deltaméthrine | Décis J, Décis Protech, Pearl Protech, Split Protech | 0,083 l/hl | | 50 m | adulticide | 7 j |
| spinosad | Syneïs appât | 1,2 l/ha | 6 h | 5 m | Utilisable en AB 4 applications max / an adulticide | 7 j |
| diméthoate | Dimézyll, Techn'oate Utilisable jusqu'au 30/09/09 | 0,075 l / hl | 24 h | 5 m | Larvicide | 21 j |
| | Rogor PIPC40, Dimate BF | | | | | |

DRE= délai de rentrée dans le verger après un traitement ZNT= Zone Non traitée DAR= délai avant récolte

Nous rappelons que l'efficacité des traitements préventifs est liée à la qualité de la pulvérisation. Celle-ci doit être effectuée jusqu'au point de ruissellement.

ŒIL DE PAON

Dans une perspective de refroidissement et d'augmentation de fréquence des pluies, la protection contre l'œil de paon devient nécessaire.

Par ailleurs, l'inoculum est très présent à cause des fortes attaques de printemps.

Une couverture préventive est donc à placer en particulier sur les variétés sensibles ou sur les vergers situés dans des environnements favorables à la maladie.

En agriculture biologique, seuls les produits cupriques sont autorisés. En agriculture conventionnelle, deux autres matières actives peuvent être utilisées. Il peut être judicieux d'utiliser l'un de ces produits pour ce premier traitement d'automne :

- afin de limiter les risques de développement de résistances
- pour respecter plus facilement le plafond de 6kg de cuivre métal/ha/an
- afin d'être plus à l'aise en cas de récolte urgente, car les délais avant récolte (DAR) sont très longs pour ces molécules (30 jours pour le krésoxym-méthyl et 28 jours pour le mancozèbe.

Produits autorisés sur oliviers * :

| Matière active | Spécialités | Dose de spécialité | DRE | ZNT | Conditions |
|-----------------------|--|--|--------------------------|------------------------|---|
| hydroxyde de cuivre | Champ DP, Champ Flo, Cuproxyde Macc 50, Hélocuivre... | De 0,5 à 0,66 kg/hl selon la spécialité [■] | 24 h sf Champ Flo 6h | 5 ou 20 m [■] | <p>Ne pas traiter sur les fleurs et boutons floraux</p> <p>Produits cupriques autorisés en AB</p> <p>2,5 applications max / an sauf le Nordox 50 limité à 2 applications par an</p> <p>2 applications max / an</p> <p>2 applications max / an – déconseillé au printemps</p> |
| oxychlorure de cuivre | Cupravit, Pasta Caffaro, Cuprocaffaro, Cuproflo, Oxcure, Yucca... | 0,5 kg/hl ou 0,7 l/hl selon la spécialité [■] | 6 h ou 24 h [■] | 5 ou 20 m [■] | |
| oxyde cuivreux | Nordox 50, Nordox 75 WG, Nordox Super 75 ... | 0,33 ou 0,5 kg/hl selon la spécialité [■] | 6 h ou 24 h [■] | 5 ou 20 m [■] | |
| sulfate de cuivre | Bouillie Bordelaise Macc 80, BB RSR, BB RSR Disperss, BB Phyteurop | 1,25 kg/hl | 6 h ou 24 h [■] | 5 à 50 m [■] | |
| mancozèbe | Dithane Néotech | 0,2 kg/hl | 48 h | 5 m | |
| Krésoxim-méthyl | Stroby DF | 0,02 kg/hl | 6 h | 5 m | |

[■] Consulter l'étiquette DRE= délai de rentrée dans le verger après un traitement ZNT= Zone Non traitée

RAPPEL SUR L'UTILISATION DES « BARRIÈRES PHYSIQUES »

Les argiles peuvent être utilisées légalement en tant que « barrière » dès cette année. L'application de kaolinite blanche ou d'argile verte forme un écran poussiéreux à la surface des olives.

Une application par mois est suffisante, à renouveler dès 40 mm de pluie. La dose d'argile est de 30 kg/ha à chaque traitement. Une pulvérisation fine et homogène est indispensable. La dissolution dans un pulvérisateur est facilement réalisable, à condition de bien agiter la bouillie.

Les arbres prennent une teinte blanchâtre avec la kaolinite et grisâtre avec l'argile verte. Pour un apport optimal en moulin ou en confiserie, éviter de traiter dans un délai de 15 jours avant la récolte.

Préférez les spécialités Argivert, et Argibio. Ces spécialités sont acceptées en agriculture biologique.

INFOLIVE est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'olivier pour le compte de l'AFIDOL, à partir du Bulletin de Santé de l'Olivier. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative. Les informations présentes sur l'étiquette des produits ont valeur de loi. * Liste établie à partir de la base e-phy du ministère de l'agriculture

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

IRRIGATION

A l'heure où nous rédigeons ce bulletin, des perturbations pluviales sont annoncées pour ce début de semaine. Si ces pluies cumulent plus de 15 mm, les irrigations pourront être revues à la baisse ; dans le cas contraire, l'intégralité des besoins en eau de l'olivier devra être apportée par irrigation, à savoir : 1,2 à 1,3 mm/j sur le littoral contre 1,5 à 1,9 mm/j ailleurs.

RAPPEL : Attention aux DAR des produits de traitements, en particulier pour les olives de table dont la récolte est imminente.